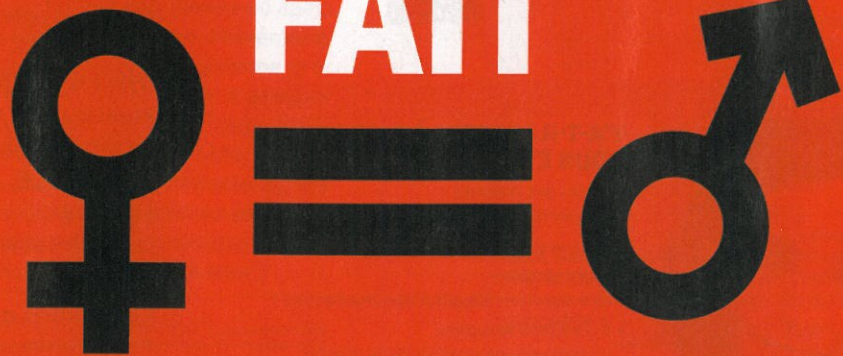


VIOLENCES ET HARCÈLEMENT  
EMPLOIS PRÉCAIRES  
CULTURE DU VIOL  
PAUVRETÉ ACCRUE  
DISCRIMINATION ET RACISME SYSTÉMIQUES  
PLAFOND DE VERRE  
AUSTÉRITÉ SEXISTE  
INIQUITÉ SALARIALE  
PARTAGE INÉGAL DES TÂCHES

**EN 2017,  
LES DROITS  
DES FEMMES  
SONT ENCORE  
BAFOUÉS**



**L'ÉGALITÉ DE DROIT  
DOIT DEVENIR UNE  
ÉGALITÉ DE  
FAIT**

**C'EST NON NÉGOCIABLE**



csn.qc.ca

DE LA  
**SURVIE**



À LA **VIE** Oui, j'appuie L'itinéraire :

- DONS
- CARTES-REPAS
- ABONNEMENT

Pour rejoindre notre service aux donateurs :  
☎ 514 597-0238, poste 240  
@ dominique.racine@itineraire.ca

JE FAIS UN DON DE :  40 \$  50 \$  75 \$  100 \$ ou \_\_\_\_\_ \$<sup>1</sup>

JE VEUX ACHETER DES CARTES-REPAS :

J'offre \_\_\_\_\_ cartes-repas à 6 \$ chacune = \_\_\_\_\_ \$<sup>1</sup>  
Vous voulez les distribuer vous-même ? Cochez ici :

TOTAL DE MA CONTRIBUTION : \_\_\_\_\_ \$<sup>1</sup>  
DONS + CARTES-REPAS

JE VEUX M'ABONNER AU MAGAZINE :

Je m'abonne pour une période de :

12 mois, **24 numéros** (124,18 \$ avec taxes)

6 mois, **12 numéros** (62,09 \$ avec taxes)

Nom ou N° de camelot (s'il y a lieu) : *Bontravet Horvath*



<sup>1</sup> Pour respecter l'écologie et réduire ses frais postaux, L'itinéraire envoie le reçu d'impôt une seule fois par année, au début de janvier suivant le don.

Vous pouvez faire un don directement en ligne sur notre site [www.itineraire.ca](http://www.itineraire.ca)

*Merci!*

N° de charité de l'organisme : 13648 4219 RR0001

IDENTIFICATION  Mme  M.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

MODÉ DE PAIEMENT

Chèque au nom du Groupe communautaire L'itinéraire

Visa  MasterCard

N° de la carte : \_\_\_\_\_

Expiration \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
(Mois) (Année) **Signature** du titulaire de la carte

Postez votre coupon-réponse au Groupe communautaire L'itinéraire  
2103, rue Sainte-Catherine Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2K 2H9

**ÉDITORIAL**

PAR JOSÉE PANET-RAYMOND  
RÉDACTRICE EN CHEF



**Journée internationale de la femme 2017**

## Encore du chemin à faire

J'ai posé la question à plusieurs de mes amis et connaissances, hommes et femmes, et les réponses sont unanimes : Oui, on a encore besoin d'une Journée internationale de la femme, et plus que jamais. D'ailleurs, comment ne pas être d'accord avec ça ?

On s'entend pour dire que la condition féminine a fait d'immenses progrès depuis le début du siècle dernier alors que les femmes se battaient pour faire reconnaître des droits que l'on tient pour acquis aujourd'hui. Mais rien n'est gagné et il reste encore tant à faire pour que la réelle égalité homme-femme aboutisse.

Beaucoup de chemin a en effet été parcouru depuis que la première Journée de la femme a été proclamée en 1909 par le Parti socialiste aux États-Unis, puis officialisée à l'échelle internationale par l'ONU en 1975.

À l'époque, un mur immense se dressait devant les femmes qui luttèrent non seulement pour obtenir le droit de vote, mais aussi pour celui d'être reconnues en tant que « personnes » sur le plan légal. Au Canada, il faudra attendre jusqu'en 1929 pour que les femmes obtiennent cette reconnaissance qui leur permettra d'exercer des fonctions officielles, de fréquenter l'université et de pratiquer des professions libérales. Et bien que dans la majorité des provinces canadiennes les femmes pouvaient déjà voter dès 1916, au Québec les suffragettes ont dû lutter âprement jusqu'en 1940 pour arracher ce droit le plus fondamental.

Aujourd'hui, ces grands acquis font partie de notre Histoire. Or derrière ces dates et ces faits, il y avait celles qui ont affronté les plus grands obstacles pour faire changer les lois, les règlements et surtout, les mentalités. Il ne faut pas les oublier ; elles nous ont pavé la route. Mais il y a encore beaucoup à faire. On n'a qu'à penser à l'équité salariale, au nombre de femmes dans des postes de haute direction, au nombre de femmes élues, par rapport aux hommes.

### Le sexisme encore bien en vie

Même si elle semble loin, l'époque où nos mères devaient demander la signature de nos pères pour changer un chèque et où que le clergé les sermonnait pour qu'elles fassent leur devoir conjugal, les inégalités subsistent.

Si les mentalités sexistes des années 1960 où les pubs clamaient que le bonheur de la femme dépendait de celui de son mari ou encore des électroménagers dans sa cuisine sont choses du passé, on peut affirmer que le sexisme est encore bien en vie chez nous de nos jours. Aujourd'hui, les messages publicitaires moussent encore et toujours la dictature du corps parfait, la femme-objet qui aide à vendre de la bière, des chars et du savon pour les hommes, les jouets roses de petites filles contre les bleus des petits gars, et j'en passe.

Les messages véhiculés en société ont encore à évoluer. Lorsqu'on entend un juge demander à une présumée victime d'agression sexuelle pourquoi elle n'a pas serré les genoux devant son présumé agresseur, ou un aspirant politicien affirmer à la télévision que les hommes discutent de politique tandis que les femmes parlent de leur lingerie et leurs patentes, on sait que la partie n'est pas tout à fait gagnée.

On n'a qu'à regarder au sud de la frontière pour se désoler du recul des droits des femmes alors que le président Trump – qui a maintes fois démontré son mépris envers les femmes – a décrété une interdiction du financement d'ONG internationales qui soutiennent l'avortement. C'est à la fois mettre en péril la santé des femmes des pays en développement que d'ouvrir une brèche dangereuse dans les droits et libertés des Américaines.

Je doute que nous reculions de la sorte au Québec, mais c'est un fait que le sexisme est encore bien en vie chez nous. À preuve, la taxe rose, dont il est question dans nos pages (laquelle a été dénoncée et fait l'objet d'un recours collectif), la façon dont sont traitées les plaintes pour les agressions sexuelles, les menaces de viol et de violence faites en ligne aux femmes qui s'expriment publiquement sont autant d'exemples qui démontrent qu'on a encore du chemin à faire.

La lutte se poursuivra, et elle devra passer par l'éducation. Celle de nos garçons et de ceux (et celles) qui influencent la façon de déterminer le rôle des femmes en société.

Enfin, je rêve au jour où on n'aura plus besoin de la Journée de la femme, sinon que pour simplement célébrer ses accomplissements au même titre que ceux des hommes. ■



## Contre la violence

Dans plusieurs pays, il y a des attaques et des attentats, même à Montréal ça pourrait arriver. Dans plusieurs pays, il y a de nombreuses guerres et des combats. Je suis contre la violence et je suis contre les guerres. Je suis pour la paix, pour toutes les religions, pour toutes les races. Tout être humain a le droit de vivre sa vie et d'être aimé. J'aimerais être comme Mère Teresa et aider les gens. J'aimerais faire en sorte qu'il y ait de la justice pour tout le monde.

Les jeunes ont besoin d'être encadrés. De cette façon, ils tomberaient moins dans la violence. Tout commence par l'école, par l'éducation. Quand les jeunes tombent dans la drogue et l'alcool, ils abandonnent l'école, ils risquent de gâcher leur vie, ils vont parfois jusqu'à gâcher la vie des autres. On a le pouvoir d'empêcher ça. Il ne faut pas se fermer les yeux, il faut agir. Il faut de la parole et de l'écoute. Il faut pardonner, oublier. Une personne en difficulté est une personne humaine. Elle ne demande pas mieux que d'être aidée.

J'aimerais dire aux parents, aux écoles et aux intervenants qu'il faut porter attention aux jeunes. Il faut leur donner l'occasion d'être plus responsables, de se servir de leur intelligence, d'encourager les autres à être ouverts eux aussi. Les jeunes ont une force en eux et il faut les encadrer, sans trop de pression, pour qu'ils s'en servent de la meilleure façon. Souvent ils ne font que suivre la route des plus vieux, et c'est pourquoi ces derniers doivent leur montrer le bon chemin. Les adultes doivent les mener vers la paix, l'ouverture et la tolérance.

**CÉCILE CREVIER**  
CAMELOT ÉPICERIE MÉTRO  
SAINTE-CATHERINE / MORGAN

## Persévérer, beau temps, mauvais temps

Tout est possible quand on apprend à composer avec le temps. Il faut s'accorder un temps de réflexion, il faut demeurer ferme et résolu dans ses démarches. Après, on peut se concentrer sur de belles pensées.

Les gens me disent que je suis un exemple de probité et de résilience. Ils me soutiennent aussi dans mon travail en plein air mais, pour moi, travailler dehors, c'est avant tout beaucoup de satisfaction. Ça me permet de rencontrer des personnalités sympathiques avec qui je peux jaser, et que je peux apprendre à connaître petit à petit.

J'aime travailler parce que ça me tient en forme. Pour me protéger du froid, je m'habille bien. Je suis très habitué à ça depuis mon enfance, puisque je travaillais dehors à la campagne, dès le matin. Je prends aussi des pauses pour aller me réchauffer avant de retourner travailler. C'est bon pour la santé d'être dehors, j'en donne un bon exemple en gardant toujours mon grand sourire.

Encore mieux, comme je peux vous le confier, les passants répondent à mon sourire et me disent que je suis une personne persévérante parce qu'ils me voient sur mon lieu de vente, beau temps, mauvais temps. Les belles dames qui passent devant moi sont gentilles et je les rassure quand elles s'inquiètent, en leur disant que je suis très habitué à être à l'extérieur.

Je pense toujours au grand amour que nous donnent les personnes qui nous encouragent. Je souhaite à tous mes clients une bonne santé et les remercie pour leur générosité.

**GILLES BÉLANGER**  
CAMELOT COMPLEXE DESJARDINS

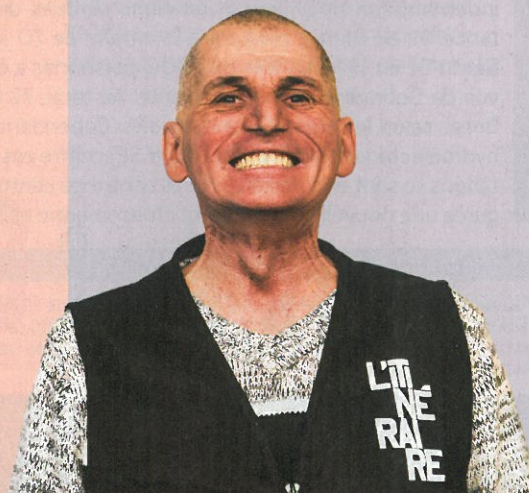
## The Luck of the Irish

I like Saint Patrick's Day because it celebrates the birth of Spring. I'm half Irish on my father's side. We went to the Saint Patrick's Day parade a couple of times together. One time, we drank beer together at the parade. My mother wasn't Irish and we never went to the parade together. I like the parade a lot. I like the Black Watch - they are soldiers with a Scottish uniform, walking at the front of the parade - and the Royal Montreal Regiment - they are a Canadian regiment, all dressed in black. I like the bagpipes they both play. I also like the floats that play Irish music. Saint Patrick's Day is also a time for Irish people to get together and have a good time. It's not only for the Irish, but for everyone. You don't have to drink on Saint Patrick's Day to have a good time. But some do anyway! The crowd at the parade can be big sometimes. There can be as many as 600 000 people, but the police is there to do its job and to make sure the people don't get out of hand. You should try to wear something green on Saint Patrick's Day (a shirt, a chain, a scarf) to show your appreciation for the day. It will bring you the luck of the Irish! It's a wonderful parade and it takes a lot of preparation to set up. So, I would like to see everybody out at the parade this year.

**DANIEL GRADY**  
CAMELOT DE LA GAUCHETIÈRE / MANSFIELD  
ET DES PINS / SAINT-LAURENT



10 ITINÉRAIRE.CA | 1<sup>er</sup> mars 2017



# Y'A-T-IL UN PRIX À PAYER POUR ÊTRE FEMME?

Selon l'Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014, le taux de dénonciation des agressions sexuelles est de 5 %. Ce taux s'explique à la fois par le sentiment de honte mais aussi par le manque de preuve. S'il est vrai qu'aucune affaire judiciaire ne se ressemble, il est pertinent de se questionner sur leur enjeu sociétal. Et si la vision et le jugement moral de ces affaires découlaient de nos perceptions des inégalités entre les hommes et les femmes? Ces inégalités sont loin d'être invisibles, en tout cas pour celles qui les vivent au quotidien. Lorsque les femmes doivent déboursier plus que les hommes pour s'acheter un rasoir publicisé féminin, s'offrir une coupe de cheveux, des soins, du maquillage ou même faire nettoyer leurs vêtements, c'est ce qui est communément appelé « la taxe rose ». Si un simple inventaire en magasin permet de constater cet écart dans la tarification, force est de constater que ces données ne permettent pas pour autant de prouver qu'une discrimination basée sur le genre est faite. Un enjeu qui va bien au-delà de la consommation de produits ou services puisqu'au Québec, vingt ans après l'adoption de la loi sur l'équité salariale, les femmes sont toujours plus susceptibles de gagner moins de revenus que les hommes.

Note de la rédaction : au moment de mettre sous presse, on apprenait qu'une demande pour un recours collectif « contre la taxe rose », initiée par une citoyenne, Aviva Maxwell, venait d'être déposée devant la Cour supérieure de Montréal par le cabinet d'avocats Légal Lojik.



## Droits des femmes

## L'importance de rester mobilisées

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRA GUELLIL

Journaliste engagée et militante pour les droits des femmes, Toula Drimonis a publié de nombreux textes dans *The National Post*, *The New York Times*, le *Huffington Post*, *Policy Mic*, *Le Journal de Montréal*, mais aussi *Ricochet*. Avec Cathy Wong, elle a pu animer la « Women's March » organisée à Montréal au lendemain de l'assermentation de Donald Trump en tant que président des États-Unis. Elle revient sur cette mobilisation hors pair qui a su montrer que des combats menés pour les droits des femmes au Québec sont encore essentiels.

En revenant sur la « Women's March » organisée à Montréal, qu'est-ce qui vous a le plus marquée ?

Sans hésiter, je dirais la diversité des profils des personnes présentes comme des intervenants. S'il est vrai qu'il est difficile d'établir un nombre précis des manifestantes, je crois que ce qui était extraordinaire, c'était de voir autant de personnes différentes réunies. Elles étaient différentes dans leurs origines, dans leurs apparences, dans leurs religions ou positions politiques, mais aussi dans leurs vécus. Mais le plus important, c'est qu'elles étaient ensemble pour parler ouvertement de l'importance de protéger les droits des femmes. C'était à la fois impressionnant, puissant et beau de voir tant de personnes venant d'horizons divers marcher ensemble.

Seuls les propos de Donald Trump à l'égard des femmes ont été dénoncés lors de cette manifestation ?

Non, c'était vraiment un mélange de toutes les problématiques auxquelles sont confrontées les femmes au quotidien : la discrimination, l'islamophobie, l'homophobie, les agressions sexuelles, etc. Tout le monde a pu prendre la parole, raconter son histoire et prendre position. C'est certain que si on demandait à la foule si elle était à majorité pour ou contre Donald Trump, la réponse à cette question aurait été négative. Si pendant cette manifestation, il y avait des personnes différentes, le plus important c'est qu'elles se sont soulevées ensemble. C'était un véritable show de solidarité pour les femmes américaines qui doivent défendre des droits

que l'on pensait acquis : l'accès à l'avortement, l'équité salariale, les coupes dans le milieu de la santé, le langage sexiste qui a été utilisé pendant la campagne présidentielle. Sans oublier tout ce qui a été dit contre l'immigration, ces discours liés au racisme ou à la discrimination. C'était un véritable moment où l'on souhaitait dire aux femmes américaines qu'on était avec elles, qu'on se soulevait avec et pour elles.

« Je crois que très peu de politiciens ici au Québec ou même au Canada ont mesuré l'importance de s'engager ici aussi pour préserver les droits des femmes. »

Y a-t-il eu un discours ou une histoire de vie qui vous a particulièrement marquée ?

On a eu de magnifiques discours et partages lors de cette manifestation. De nombreuses intervenantes comme Pénélope McQuade ou encore Sue Montgomery qui a parlé des agressions sexuelles avec le mouvement en ligne **#Agressionnondénoncée**. Elle a interpellé la foule sur les positions misogynes, machistes et cette vision ancienne du monde. Mais il y a eu aussi d'autres femmes, d'autres hommes qui ont su soulever la foule, la faire réagir sur ces thématiques. Nombreuses étaient celles qui ont dit ouvertement qu'elles espéraient voir arriver ce jour où les femmes ne seront plus considérées comme un objet sexuel. Cette vision a aussi été propagée par des femmes militantes noires qui vivent une double discrimination.

Si vous deviez dresser une liste de toutes les inégalités dont sont victimes spécifiquement les Montréalaises, quelle serait-elle ?

Ce sont des inégalités qui existent à Montréal, mais aussi ailleurs dans le monde. Un des enjeux importants pour Montréal est la question de la parité au gouvernement municipal, provincial et fédéral. D'un point de vue général, il faut se rendre compte que les femmes ne sont pas suffisamment représentées en politique et que la plupart des gouvernements comptent plus d'hommes que de

femmes. Il est temps que cela change, que les politiciens réalisent à quel point cette question de représentativité est importante. Au Québec, certaines choses ont un peu évolué, c'est vrai. Et cela est dû en partie aux réseaux de femmes qui ont su s'allier. C'est vrai que l'on est un peu plus chanceux, mais il ne faut pas croire non plus qu'il n'y a plus aucun combat à mener. Prenez l'exemple du jugement social et médiatique subi par une femme lorsqu'elle ose dénoncer un viol ou une agression. L'opinion publique permet de prendre souvent le pouls de tout le chemin qu'il nous reste encore à faire.

Pensez-vous qu'au Québec, nous réussissons à parler ouvertement de ces inégalités ?

Je pense que c'est un débat constant qui ne s'arrête pas, que ce soit au Québec ou ailleurs. Il y a beaucoup de journalistes, de féministes ou d'activistes qui ne cessent d'aborder ces sujets. On n'a jamais arrêté de parler des inégalités ou des droits des femmes. D'ailleurs, le plus grand danger à mon sens, c'est le fait que les gens pensent que tout est réglé. C'est ça le réel problème. Certains pensent que les droits des femmes ne sont plus aujourd'hui une raison de lutter ou de manifester. Ils estiment qu'au Québec, les femmes se sont déjà suffisamment battues pour leurs droits. Mais, si on regarde de plus près nos politiques, on se rend compte que ce n'est pas forcément le cas. Vous savez, je crois qu'il est nécessaire de rester mobilisé pour garantir une société égalitaire pour tous.

Que pensez-vous qu'il y aura comme suite à cette « Women's March » ?

Je pense et j'espère qu'avec tout ce qui se passe aux États-Unis, tout ce qui s'est passé pendant les différentes marches des femmes organisées à travers le monde, nous avons pris conscience de la puissance que pouvait avoir un tel mouvement. J'ai eu des messages de femmes qui n'habitaient pas à Montréal, mais qui se demandaient ce qu'elles pouvaient faire pour être utiles à la mobilisation.

« Je pense qu'aujourd'hui, nombreuses sont celles qui sont plus réactives, plus attentives à tout ce qui se passe dans le monde. Après, il ne faut pas oublier qu'une des suites possibles est liée aux prochaines courses électorales qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales. »

C'est avec l'action politique que l'on pourra apporter un réel changement. À Montréal, ce sera bientôt le temps des élections municipales et Projet Montréal est le parti qui s'est démarqué parce qu'il a élu pour la première fois une femme à sa tête. Je ne sais pas ce qui se passera dans dix mois, mais j'espère que l'on ira vers une société plus juste, plus équitable et actuelle.

L'année dernière, à la même période, un manifeste des femmes a été publié avec plusieurs participations remarquées, dont celle de Lise Payette. Faites-vous une distinction entre les femmes qui étaient dans la rue pour la « Women's March » et celles qui se sont battues dans les années 1970 pour que les Québécoises aient plus de droits ?

Pour moi, cette marche est la parfaite illustration de ce dont le mouvement féministe a besoin aujourd'hui : du renouveau. La génération de Lise Payette est vraiment différente de celle qui était présente dans la rue. Cette génération des années 1970 correspond plus à ce que l'on appelle le « féminisme blanc », un féminisme

## Des marches et des femmes

1789 - La marche des femmes sur Versailles  
Le 5 octobre 1789, une foule menée par des femmes marche sur Versailles pour protester contre la disette et le prix du pain devenu trop cher. À la suite de cette marche qui ne fut pas sans violence, Louis XVI ratifie la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen et doit quitter Versailles pour s'installer à Paris.

1913 - La marche des suffragettes  
Le 3 mars 1913, plusieurs femmes se mobilisent à Washington pour réclamer le droit de vote. Cette marche s'est tenue la veille de l'investiture du président de l'époque, Woodrow Wilson. Ce droit ne leur sera accordé qu'en 1920.

1956 - La marche contre l'apartheid  
Le 9 août 1956, les femmes sud-africaines manifestent devant le siège du gouvernement à Pretoria, en Afrique du Sud, afin de réclamer l'abrogation du « passeport intérieur ». Cette mesure, instaurée en plein apartheid, contrôlait notamment les allées et venues des populations noires.

1995 - La marche du pain et des roses  
Du 24 mai au 4 juin 1995, à l'appel de la Fédération des femmes du Québec, plusieurs manifestantes défilent à travers la province contre la pauvreté. À cette époque, le Canada était en pleine récession économique et les femmes étaient parmi les plus touchées. C'est notamment à la suite de cette marche que le salaire minimum est un peu augmenté.

focalisé sur une conception de l'égalité homme-femme très occidentale, voire parfois postcoloniale. À mon sens, celles qui étaient présentes à la « Women's March » l'étaient pour revendiquer l'universalisme des droits qui doivent s'appliquer à tous et à toutes quels que soient leur provenance et bagage. Certaines femmes étaient voilées sans pour autant qu'on les stigmatisait, elles étaient présentes avec leurs origines, avec leurs valeurs ou leurs orientations sexuelles et étaient avant tout réunies pour parler de leurs droits en tant que femmes, en tant que membres de la société. C'est réellement une autre vision du féminisme qui intègre toutes les femmes dans les revendications de leurs droits, sans aucune distinction de couleur, de religion ou autre forme de discrimination. Elles se sont soulevées pour toutes les Montréalaises, quels que soient leur milieu et leurs appartenances. Montréal est une société multiculturelle et les femmes peuvent être Québécoises ou Canadiennes tout en étant aussi immigrantes avec un héritage qui leur est propre. ■

« Certaines personnes se questionnent sur l'importance d'une telle marche à Montréal. Mais je crois qu'aujourd'hui, nous avons besoin d'événements comme cela pour garantir nos droits et l'égalité pour toutes. »



## Cheveux

Coupe femme 26 \$  
Décoloration 70 \$  
Coloration créative 82 \$  
Mise en plis 20 \$

## Soins

Nettoyant visage 10 \$  
Épilation sourcils 10 \$  
Crème hydratante pour le visage 20 \$

## Maquillage

Fond de teint & fard à joues 25 \$  
Fard à paupières, crayon & mascara 30 \$  
Rouge à lèvres 10 \$

Une belle aventure pour Cindy Rose, gracieuseté de :

**ANAÏS FAUBERT**  
photographe

**PHOTOGRAPHIE**  
Anaïs Faubert  
514 627-7106  
www.anaisfaubert-photographe.com  
f t i



**COIFFURE**  
Marie Ossa, Bar à Couleur  
(438) 383-9090  
www.baracoleur.com  
f t i



**MAQUILLAGE**  
Jennifer Low  
(514) 688 9957  
www.jenniferlow.ca  
f p i G+

## La taxe rose...

### ... existe au Québec

**POSSIBLE.** À la fin du mois de janvier dernier, l'émission *La Facture* est revenue sur l'existence d'un sexisme dans les prix des produits et services. Mais, exception faite d'une enquête basée sur un comparatif des tarifs des mêmes produits et services en fonction qu'ils soient destinés aux femmes ou aux hommes, il n'existe que peu de données prouvant réellement l'existence d'une taxe rose au Québec. De plus, avec les choix marketing, il est difficile de trouver exactement les mêmes produits afin d'établir une comparaison fiable. Mais, pourquoi y a-t-il si peu de données ? Tout peut-il réellement s'expliquer par les coûts de production ? Une différence de prix non justifiée légitime-t-elle une intervention de l'État ?

### ...est plus visible aux États-Unis

**POSSIBLE.** En tout cas, la Ville de New York semble avoir fait ses devoirs. Le *Department of Consumer Affairs* de New York a publié à la fin de l'année dernière une étude dans laquelle les prix de plus de 800 produits ont été analysés. Et dans 42 % des cas, les produits dédiés aux femmes étaient effectivement plus chers que ceux dédiés aux hommes. Les femmes payaient donc en moyenne 7 % de plus que les hommes pour des produits similaires.

### ...est l'équivalent de la « taxe tampon »

**FAUX.** Ce que l'on a appelé la « taxe tampon » correspond à une taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 5 % sur les serviettes hygiéniques, tampons, ceintures hygiéniques, coupelles menstruelles et autres produits semblables. Elle était appliquée au Canada jusqu'en 2015. Peu de temps après Ottawa, Québec a aboli la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les mêmes produits. Le débat a gagné d'autres pays anglo-saxons et européens comme la France qui a adopté une loi réduisant la TVA des produits de première nécessité de 20 % à 5,5 %.

### ... est une sorte de marketing genré

**VRAI.** Appelée aussi *pink tax* ou *woman tax*, la taxe rose désigne la différence de prix entre des produits et services destinés aux femmes et ceux destinés aux hommes. La couleur rose a été choisie parce qu'elle est généralement celle qui est la plus utilisée pour la vente des produits et services aux femmes. Selon une enquête du magazine d'affaires américain *Forbes*, en 2012 une Américaine payait en moyenne 1400 \$ de plus par année qu'un homme pour des produits ou services du quotidien. Un article publié sur *Slate.fr* rappelle cependant que certaines de ces données dataient de 1995, année où l'État de Californie menait une première étude sur les prix des produits et le genre. C'est d'ailleurs suite à ces résultats que la Californie est devenue le premier (et le seul) État à interdire la discrimination en matière de prix fondée sur le sexe du consommateur. Cette loi s'applique cependant uniquement aux services (coiffeur, nettoyeur, etc.).

### ...prouve que les salaires sont inégaux

**VRAI.** Le problème d'une taxation gonflée des produits renvoie à la question d'équité salariale. C'est malheureusement chose commune dans la plupart des pays : les femmes sont généralement moins bien payées que les hommes. Si la Suède tente de se démarquer, il est à noter qu'en 2013, les Suédoises gagnaient tout de même 15,2 % de moins que les hommes. Et le Québec n'échappe pas à ces inégalités salariales. Rappelons que les Québécoises gagnent en moyenne un salaire horaire d'environ 10 % inférieur à celui des hommes, et ce malgré la loi sur l'équité salariale.



Exception faite d'un comparatif des prix des produits effectués en magasin, comment prouver l'existence d'une taxe rose ?



## Prix « genrés »

# Une question d'égalité homme-femme ?

PAR ALEXANDRA GUELLIL

La question de l'écart du prix d'un produit ou d'un service en fonction qu'il soit destiné aux femmes ou aux hommes a souvent été abordée comme un problème de discrimination basée sur le genre. Exception faite d'un comparatif des tarifs des produits et services, comment prouver qu'il s'agit d'un réel enjeu ?

En mars 2016, ParseHub, une compagnie spécialisée dans l'exportation de données, affirmait que les femmes payaient 43 % de plus que les hommes pour des produits quotidiens. En achetant un rasoir, un shampooing, un savon, un déodorant et une crème à raser, une femme pouvait payer jusqu'à 47,57 \$ contre 44,84 \$ pour un homme, soit une différence de 2,73 \$ pour répondre aux mêmes besoins.

Pour mener à bien cette étude, ParseHub a analysé un peu plus de 3000 produits de soins personnels vendus en ligne sur walmart.ca, well.ca et loblaws.ca. Les produits ont été classés en cinq catégories : déodorants et antisudorifiques, rasoirs et crèmes ou lotions de rasage,

savons et bodywash, et soins capillaires. Les prix analysés sont basés sur une moyenne du produit vendu par unité. La firme précise cependant que les produits pour les hommes et les femmes sont généralement vendus en quantités différentes, ce qui complique les comparaisons.

### Manque de données

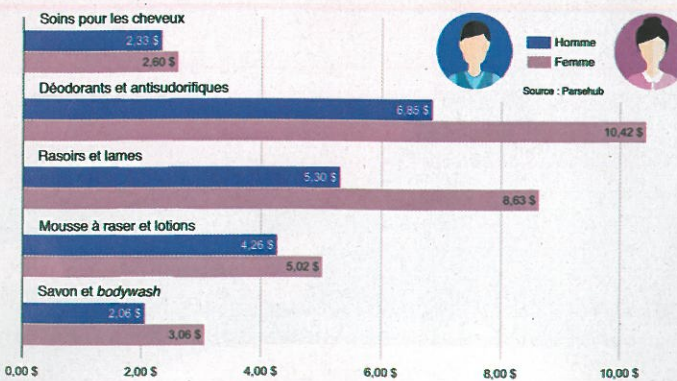
Cette comparaison entre les produits est-elle suffisante pour affirmer que les femmes paient une taxe rose ? Comment expliquer que les services qui leur sont destinés, du coiffeur au nettoyeur, soient en général plus chers que ceux destinés aux hommes ? Bien que les constats sur la facture soient nombreux, les données scientifiques semblent manquer. D'ailleurs, en recherchant activement des informations sur Statistique Canada, force est de constater qu'aucune distinction n'est faite dans les analyses des tarifs des produits du panier de consommation. Et ce, bien qu'ils soient différents dans les rayons.

Chercheuse à l'Institut de recherches et d'informations socioéconomiques (Iris), Marie-Pier Roberge Brouillette a aussi constaté ce manque de données. Elle précise qu'il est difficile de rendre compte de cet écart dans la tarification des produits autrement que par un comparatif fait en magasin.

Mais pour qu'il soit crédible, il faut « démontrer que les deux produits que l'on compare sont les mêmes », cela signifie être identifié de la même marque, pour une quantité similaire, publicisé de la même façon et surtout ramené à la même unité. Or, « bien souvent, on va se rendre compte qu'en plus du prix, la quantité d'un produit pour homme ou pour femme ne sera pas la même », explique-t-elle.

Et si cet écart était simplement dû au système économique de l'offre et de la demande ou aux coûts de la production ? « C'est vrai qu'il peut y avoir des écarts en terme de coût de production, mais ils ne sont jamais aussi grands que ceux que l'on observe en terme de prix », interpelle la chercheuse. « Est-ce que les femmes ont besoin de produits et services qui répondent réellement à des caractéristiques plus spécifiques que les hommes ? Ont-elles accès à d'autres alternatives ? Ont-elles accès à un prix auquel l'homme a accès ? Il ne faut

### Comparatifs des prix/unité des produits quotidiens



pas oublier que cet argument va dans les deux sens, les hommes aussi ont des besoins qui sont marchandisés. »

Le regard des autres hérité de la socialisation jouerait aussi beaucoup dans le choix des produits achetés par certaines femmes. « Si une femme achète des rasoirs pour homme alors qu'ils sont pour elle, elle va sûrement se faire questionner ou au mieux regarder. C'est aussi une pression sociale », ajoute Marie-Pier Roberge Brouillette qui interpelle sur les choix marketing des produits. « Pourquoi c'est la couleur rose que l'on choisit souvent pour les produits destinés aux femmes ? Pourquoi un rasoir a-t-il besoin d'être rose s'il est plus cher qu'un rasoir bleu ? », interroge-t-elle.

« Le fait qu'une femme paye plus cher son panier de consommation, mais aussi la forte probabilité qu'elle gagne moins de revenus qu'un homme, c'est une inégalité en soi. »

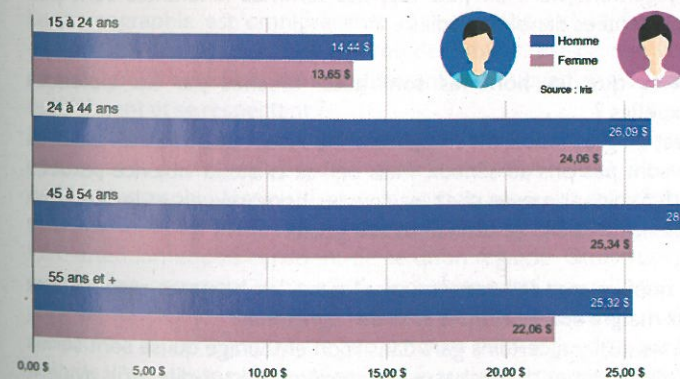
### Inégalités de revenus

Cette question de l'écart des prix des produits en fonction qu'ils soient destinés aux hommes ou aux femmes n'est pas juste une question de consommation. Elle est étroitement liée aux inégalités de revenus puisque malgré l'adoption de la Loi sur l'égalité salariale qui fête ses vingt ans cette année, « la probabilité que le revenu d'une femme soit moins élevé que celui d'un homme est encore importante au Québec », affirme la chercheuse.

Ainsi, selon les données, en 2016, le ratio entre le salaire hebdomadaire médian des femmes et des hommes était de 79 % pour la province. Cette donnée était valable pour tous les travailleurs et travailleuses, qu'ils soient en temps plein ou temps partiel. La chercheuse explique cependant que pour mieux comprendre l'incidence de cette donnée, il est nécessaire d'analyser le taux horaire.

S'il est vrai qu'en général les femmes travaillent moins d'heures et souvent à temps partiel, est-ce une raison pour légitimer ces écarts dans les salaires ? « On les excuse souvent par les choix de carrière qui peuvent être différents pour les femmes. Mais encore une fois, se ramener au taux horaire permet d'observer une donnée brute et de se questionner. Il faut aussi se rendre compte des répercussions pour des femmes issues des minorités visibles qui vivent une double discrimination puisque leur taux de chômage est deux fois plus grand. Imaginez donc le poids de la taxe rose pour celles qui ont plus de difficultés à se trouver un emploi ! », s'inquiète Marie-Pier Roberge Brouillette.

### Rémunération horaire moyenne selon le sexe et le groupe d'âge en 2015



Cet écart dans la tarification est non seulement visible dans les produits, mais aussi dans les services proposés aux femmes. Là encore, il est quasi certain qu'une même coupe de cheveux revient plus chère à une femme qu'à un homme. Une différence de tarification qui se remarque jusqu'aux prix des jouets destinés aux jeunes garçons ou aux jeunes filles.

« La véritable question à se poser, c'est de savoir, si en tant que société, nous acceptons qu'il y ait cet écart dans la tarification. Est-ce que je devrais en tant que femme réfléchir aux moyens de payer moins cher alors qu'on ne demande pas aux hommes d'effectuer une telle démarche ? »

### De la mobilisation à la législation

En plus de la Ville de New York et de l'État de la Californie qui ont tous les deux mené une réflexion sur la taxe rose, la France a aussi dû faire face à ce débat. C'est le Collectif Georgette Sand, une organisation féministe, qui a été à l'origine d'une mobilisation engagée via le réseau social Tumblr.

Résultat : les parlementaires français n'ont eu d'autre choix que de se pencher sur cette question soulevée à la suite de l'envoi d'un rapport sur la situation au ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique mais aussi à l'Institut national de la consommation français. Dans cette étude, les prix de trois familles de produits (rasoirs, déodorants et crèmes hydratantes) étaient analysés dans plus de 7000 grandes surfaces commerciales. Et le même constat a été fait : les produits destinés aux femmes étaient en général plus chers que ceux adressés aux hommes.

Les chercheurs ont aussi recensé les tarifs pour trois types de services soit les prestations de déménagement, le dépannage automobile et les services en serrurerie. Là encore, difficile de prouver que la tarification était due à une discrimination faite à l'égard des femmes.

Quant à la question de savoir comment réguler cette situation au Québec, en janvier dernier, l'ancienne présidente du Conseil du statut de la femme Julie Miville-Dechéne affirmait à La Facture, qu'il serait presque impossible d'appliquer une telle loi au Québec.

Questionnée sur le sujet par téléphone, l'Union des consommateurs affirmait vouloir mener une étude plus approfondie sur le sujet afin de vérifier s'il s'agissait d'une situation systématique et s'il y avait réellement une tarification établie en fonction du genre sur les produits et services. ■